

AVIS PUBLIC

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE**

---

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En conformité avec la Loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes pour la clôture de l'exercice financier 2015.

Voici les grands points que j'aborderai dans ce rapport :

1. les états financiers consolidés et le programme de dépenses en immobilisations 2015 ;
2. le rapport du vérificateur externe ;
3. les indications préliminaires de l'exercice financier 2016;
4. le traitement des élus ;
5. dépôt des contrats conclus par la Ville ;
6. les lignes directrices qui guident l'élaboration du budget 2017 et du programme triennal de dépenses en immobilisations.

**1. LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2015 ET LES IMMOBILISATIONS**

Les états financiers 2015, déposés le 7 juillet 2016, se sont clos avec un surplus de fonctionnement de 1 840 600 \$ pour la Ville de Deux-Montagnes et un surplus de 1 889 000\$ pour les états financiers consolidés.

**A. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS EN 2015**

Au cours de 2015, la Ville de Deux-Montagnes a investi une somme totale de 4,1 M\$ dans ses immobilisations, dont voici les principales :

▪ Conduite d'eau potable	2 337 000 \$
▪ Usine de traitement de l'eau potable	30 000 \$
▪ Chemins, rues	765 000 \$
▪ Véhicules d'incendie, de la voirie et du service de la police	69 000 \$
▪ Bâtiments Loisirs	72 000 \$
▪ Bâtiments Administration	43 000 \$
▪ Terrain et parc	182 000 \$
▪ Équipement divers service d'incendie et police	467 000 \$
▪ Machinerie, outillage et équipement divers	135 000 \$

**B. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2015: 28 788 000 \$**

▪ Administration générale	4 287 000 \$
▪ Sécurité publique	8 924 000 \$
▪ Transport	2 548 000 \$
▪ Hygiène du milieu	3 467 000 \$
▪ Santé et bien-être	273 000 \$
▪ Aménagement, urbanisme	896 000 \$
▪ Loisirs et culture	2 787 000 \$
▪ Frais de financement	1 550 000 \$
▪ Amortissement	4 056 000 \$

## C. REVENUS

▪ Revenus totaux 2015 – Ville	34 256 000 \$
▪ Revenus de taxes 2015	20 508 000 \$

## D. ENDETTEMENT

2015	
Endettement à long terme à l'ensemble	35 954 000\$
Endettement à long terme aux secteurs	5 146 000\$
Emprunts temporaires	21 000 \$
<b>SOUS TOTAL :</b>	<b>41 121 000 \$</b>
Comptes à recevoir liés aux dettes long terme	(9 450 000)\$
<b>TOTAL</b>	<b>31 671 000 \$</b>

2014	
Endettement à long terme à l'ensemble	35 357 000 \$
Endettement à long terme aux secteurs	4 735 000 \$
Emprunts temporaires	2 224 000 \$
<b>SOUS TOTAL :</b>	<b>42 316 000 \$</b>
Comptes à recevoir liés aux dettes long termes	(6 690 000) \$
<b>TOTAL :</b>	<b>35 626 000 \$</b>

## 2. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de la Ville de Deux-Montagnes pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 ont été vérifiés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, firme qui assume cette charge pour Deux-Montagnes depuis plus d'une vingtaine d'années.

## 3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

Les données dont nous disposons sur nos activités financières au 31 octobre 2016 indiquent que le présent exercice financier devrait, cette année, se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses.

## 4. TRAITEMENT DES ÉLUS

Les membres du conseil municipal de la Ville de Deux-Montagnes ont reçu pour l'année 2015, le traitement suivant sur une base annuelle :

Détails	Maire	Conseiller
Salaire annuel	57 526 \$	10 764 \$
Allocation de dépenses annuelles	15 960 \$	5 382\$
Rémunération mensuel maire suppléant		386\$
Allocation de dépenses mensuelles		193\$
Rémunération par séance pour comité ou commission		210\$
Allocation de dépenses par séance pour comité ou commission		105\$

## 5. DÉPÔT DES CONTRATS CONCLUS PAR LA VILLE

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$, intervenu avec la Ville depuis le dépôt du dernier rapport en novembre 2015. Cette liste pourra être consultée à l'hôtel de ville, au Service de greffe, durant les heures d'ouverture.

## **6. LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017**

Nous avons opéré des changements majeurs dans la façon de gérer les deniers publics qui nous sont confiés par les citoyens. Ces changements opérationnels et structureux ont permis de maintenir les services existants, de diminuer notre endettement et surtout de juguler les hausses de taxes.

En effet, depuis 2013, nous maintenons les hausses du taux de taxation au niveau de l'inflation : (1,92 en 2014), (1,78 en 2015), (1,2 en 2016). Nous prévoyons maintenir cette gestion rigoureuse en 2017 avec une hausse de taxe prévue de moins de 1%.

Cette saine gestion ne nous a pas empêchés de bonifier certains services à la population et d'investir dans nos infrastructures. Signalons notamment, la piste cyclable, les nouvelles heures d'ouverture de la bibliothèque, la terrasse, la mise à niveau du réseau d'aqueduc, la réfection du boul. des Promenades, etc.

Les orientations budgétaires de 2017 iront donc dans le même sens à savoir une gestion extrêmement rigoureuse des finances tout en maintenant, voire même, en améliorant les services existants.

## **7. CONCLUSION**

En terminant, je voudrais remercier les membres du Conseil, le directeur général, les directeurs de service et tous les employés municipaux pour leur efficacité et leur solide contribution à la bonne gestion de notre ville. Tous ont démontré un vif intérêt à offrir les meilleurs services possible aux citoyens en tenant compte de leur capacité de payer.

Merci.

Denis Martin  
Maire de Deux-Montagnes